

Solidaires en action N° 54

Le 28 février 2011

A Bolbec, les Cooper ne lâchent rien : soutenons-les !

Les 314 salarié-e-s de Cooper refusent toujours la fermeture de leur usine et la perte de leurs emplois. Avec l'argent public, les patrons restructurent, fusionnent des entreprises, et s'en mettent plein les poches ! L'Etat, à travers les Préfets de Haute Normandie et de Bretagne, appuie la casse de l'emploi.

La direction a joué la division ... et elle a partiellement réussi puisque au Comité Central d'Entreprise, les élu-e-s de Vitré (où SUD n'est pas représenté) ont voté pour le plan patronal ! Mais les syndicats SUD Chimie et CGT de Cooper Bolbec le réaffirment : « *la lutte doit continuer ; le bassin de l'emploi est sinistré alors qu'on arrête de nous endormir avec les reclassements et la ré-industrialisation du site, c'est du vent ... Alors, on ne lâche rien ! Tous ensemble, mettons en place une grande manifestation régionale ; nous serons nombreux/ses, aux côtés des Sealinx et de la filière Automobile pour dire stop aux suppressions d'emploi* ».

Solidaires 76 et la CGT 76 préparent cette manifestation qui pourrait se tenir le 14 mars...

Sanofi-Aventis empoche des milliards et crée du chômage

Les morts du Médiator rappellent que derrière l'image d'Epinal du laboratoire pharmaceutique investissant des milliards dans la recherche de médicaments innovants se cache une réalité plus crue : des laboratoires focalisés sur le maintien de leur formidable rentabilité : **ainsi Sanofi-Aventis, 30% de marge nette ! Malgré des cris d'orfraie face à la « menace » des génériques, Sanofi-Aventis se porte bien : 9 milliards de bénéfices pour 30 milliards de chiffre d'affaires, un rendement de l'action qui augmente de près de 7%.**

Depuis plusieurs années le personnel subit de **violentes restructurations**. Outre les plans sociaux à répétition (chimie, visite médicale), on assiste à une remise à plat totale des métiers. Les objectifs en termes de réponse aux besoins de santé publique sont loin d'être la préoccupation première. Faire du chiffre, voilà le leitmotiv. La Commission européenne relève que durant la période 2000-2007, les labos européens affectaient seulement 17% de leur chiffre d'affaires à la recherche contre 23% aux opérations de vente et de promotion, à travers la visite médicale.

La visite médicale est vectrice de pratiques commerciales dont les dérives peuvent entraîner un scandale comme celui du Médiator. Chez Sanofi-Aventis, elle est organisée en vue, non pas d'assurer une information fiable, utile et objective à tous les médecins, mais d'assurer un très fort chiffre d'affaires au laboratoire (focalisation sur les médecins à fort potentiel de prescription, les territoires à fort potentiel de chiffre d'affaires). **La recherche est orientée sur des pathologies « rentables ».** Le savoir-faire du secteur public, à travers des partenariats avec les universités, est mis à contribution pour servir les intérêts du laboratoire. **Les autorités sanitaires sont inféodées aux laboratoires.** Le rapport de l'IGAS suite au scandale du Médiator décrit l'autorisation de mise sur le marché « *comme une sorte de droit qu'aurait l'industrie pharmaceutique à commercialiser ses produits, quel que soit l'état du marché et quel que soit l'intérêt de santé publique des produits en question* ». Ce rapport ajoute à propos du principe de précaution : « *la chaîne du médicament fonctionne aujourd'hui de manière à ce que le doute bénéficie non aux patient-e-s et à la santé publique mais aux firmes* ». Enfin, les manœuvres des grands laboratoires pour retarder la commercialisation de génériques coutent plusieurs milliards par an aux systèmes de protection sociale en Europe.

SUD Chimie Pharma revendique :

- Une **recherche guidée par les besoins** en termes de santé publique.
- Une **production industrielle des médicaments respectueuse de l'environnement et de la sécurité des travailleurs/ses.**
- Une **information objective** et sans exclusives de tous les médecins.
- Le maintien d'un **fort niveau de l'emploi** dans le secteur, l'arrêt de tous les plans sociaux.
- Pour toutes ces revendications, il sera nécessaire un jour de transformer cette industrie en **service public à part entière** et de la soustraire aux intérêts du secteur privé.

PSA Aulnay : les nettoyeurs d'ISS font grève et gagnent

Les salariés du nettoyage payés par ISS (multinationale de service aux entreprises) et qui travaillent à la peinture chez PSA à Aulnay sous Bois (93) ont arrêté le travail à plusieurs reprises, pour revendiquer de meilleurs salaires et conditions de travail. **Ils ont obtenu satisfaction sur les conditions de travail et de matériel et 20 à 50 euros par mois de rallonge** selon le nombre de jours travaillés. Une lutte menée avec le soutien d'une partie des ouvriers à statut PSA...

Pour le droit au logement, manifestons le 12 mars



Pour l'arrêt des expulsions, la production massive de logements sociaux et contre le logement cher, de nombreuses organisations appellent à manifester le samedi 12 mars : Confédération Nationale du Logement, Confédération Syndicale des Familles, Droit au Logement, Agir ensemble contre le Chômage !, Attac France, CAL, Confédération Générale du Travail, Fédération Syndicale Unitaire, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Jeudi Noir, Ligue des Droits de l'Homme, Union syndicale Solidaires, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, ...

Cette année encore, le 15 mars sonne la fin de la trêve hivernale, la reprise des expulsions sans relogement, l'angoisse pour des dizaines de milliers de familles et de personnes d'être jetées dans la rue par la force et de sombrer dans l'exclusion... Chaque année, le gouvernement accélère un peu plus les procédures pour soutenir les bailleurs, chaque année, les expulsions sont toujours plus nombreuses : elles sont en hausse de 50% depuis 2002...

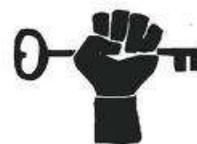
Les locataires et les accédant-e-s modestes sont accablé-e-s par la flambée des loyers, des charges, de l'énergie, de l'immobilier et du foncier, qui n'ont jamais été aussi chers. C'est un véritable racket : de plus en plus de jeunes, de salarié-e-s, de précaires, de mères isolées, doivent y consacrer plus de la moitié de leur salaire. Or la hausse des prix de l'énergie, de la santé ou des produits frais, conjugués à la montée du chômage, à la précarisation de l'emploi, à la faiblesse des revenus (allocations, salaires, retraites...) et au renforcement des inégalités, frappent déjà durement les couches populaires.



Du fait du désengagement financier de l'Etat, la production de logements sociaux reste à un niveau très faible, sans compter les démolitions et ventes imposées par le gouvernement. Par contre, il dépense 10 fois plus pour aider les riches contribuables à acquérir des logements et à les louer au prix fort. La marchandisation des logements sociaux est en cours. Les statuts locatifs sont attaqués et rognés sans cesse, avec la multiplication des statuts précaires. Celui des locataires HLM est désormais menacé. Le gouvernement soutient la rente locative, les profits tirés de la spéculation immobilière et foncière au détriment du droit au logement. La loi Boutin a divisé par trois les délais d'expulsion. Les bailleurs, relayés par le rapport Attali, réclament un « assouplissement » des expulsions, c'est-à-dire une « accélération ». **La loi Hortefeux, (LOPPSI2) permet au Préfet d'expulser en 48h les occupant-e-s d'habitat « hors norme » (yourtes, cabanes, tentes, bidonvilles, caravanes, maisons sans permis, mobil home...), sans l'avis du juge, et de détruire leurs habitations.** Environ 200 000 personnes sont concernées. Même les ménages reconnus prioritaires par loi DALO (Droit Au Logement Opposable) sont mis à la rue, alors que les Préfets doivent les loger.

L'INSEE le confirme, la crise du logement s'aggrave, faute de volonté réelle de faire une politique du logement pour tous. Un nombre croissant de locataires, d'occupant-e-s à statut précaires et d'accédant-e-s surendetté-e-s sont menacé-e-s, d'expulsion sans relogement, à partir du 15 mars, et le plus souvent sans hébergement, car les structures d'accueil sont saturées. Dans ce contexte, nous exigeons :

- Un moratoire sur les expulsions locatives.
- La baisse et la régulation des loyers dans le parc privé, des charges et de l'énergie.
- Le gel des loyers HLM et un soutien financier de l'Etat aux bailleurs sociaux.
- La revalorisation des aides au logement (APL, AL).
- La taxation de la spéculation immobilière et foncière, pour rendre le logement accessible.
- Des financements pour produire massivement des logements sociaux, la mise aux normes de qualité environnementales et énergétiques, le maintien de la ressource du livret A, la suppression des mesures de défiscalisation dans l'immobilier.
- L'obligation d'accueil digne et adapté de toute personne sans logis jusqu'à son relogement.
- Le respect de la loi DALO et l'application immédiate de la loi de réquisition.
- L'abrogation de toutes les mesures de marchandisation du logement social (CUS, ventes, démolition, privatisation des bailleurs sociaux...) et de toutes celles qui précarisent les habitant-e-s (loi Boutin, loi LOPPSI2, loi de finances 2011, ...)



Chômeurs/ses, salarié-e-s, agissons ensemble !

À l'occasion des négociations UNEDIC, l'Union syndicale Solidaires et le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) se sont rencontrés. Nous avons constaté notre accord sur le fossé intolérable existant entre d'une part le **niveau record du chômage**, la **situation dramatique des personnes en fin de droits**, la **précarité croissante du travail** et d'autre part les questions abordées dans ces négociations par les « partenaires sociaux ». L'Union syndicale Solidaires apporte son soutien à la revendication des associations de chômeurs/ses qui exigent d'être entendues dans le cadre de ces négociations. L'Union syndicale Solidaires et le MNCP ont pris date pour de nouveaux échanges, notamment dans la perspective des nécessaires actions à mener sur ces questions. **Par ailleurs, les associations de chômeurs/ses (AC !, APEIS, MNCP) organisent une journée nationale de mobilisation le 9 mars (veille d'une nouvelle réunion de négociation).** Des initiatives en région de différentes composantes du mouvement se dérouleront le 3 mars.

La Poste : appel unitaire à la grève, le 29 mars

Depuis des mois les restructurations se multiplient au sein de La Poste, aucun service, aucune activité n'est épargnée ... même la filière RH, garante de l'unité et de l'égalité de traitement des agents, est aujourd'hui attaquée pour mieux la démanteler, voire la filialiser demain. Productivité et réduction des coûts sont devenues les maîtres mots d'une politique économique destructrice pour l'emploi et les conditions de travail.

Cette course effrénée à la réduction des coûts a des conséquences néfastes sur la santé des postières et postiers. Plusieurs milliers d'agents ne savent plus où ils se situent au sein de La Poste ; l'encadrement n'est pas épargné. Cette situation accentue le mal être au travail pour de nombreux postiers et postières. La Poste est responsable de la santé physique et mentale de son personnel. A plusieurs reprises, les organisations syndicales ont alerté sur les conséquences de cette politique en matière de santé au travail et sur la nécessité de remettre au cœur des organisations les agents et leurs conditions de travail.



Les organisations syndicales de la Poste CGT – SUD – CFDT – CFTC, ensemble, exigent de La Poste :

- l'arrêt des réorganisations qui entraînent des suppressions d'emplois, une baisse de la qualité de service et des missions de service public (accessibilité, confidentialité, proximité, fiabilité),
- que les personnels et leurs représentants soient écoutés, entendus sur les questions d'organisation, de contenu de finalité du travail...
- le maintien de l'unité et la complémentarité des métiers de La Poste, des emplois, l'arrêt de l'externalisation d'activités entières vers les filiales et, ou les sous-traitants,
- les emplois nécessaires à l'accomplissement des tâches, à l'amélioration des conditions de vie, de travail et santé,
- d'intégrer la reconnaissance de la pénibilité des activités, les risques psychosociaux et la prise en compte de la vie personnelle dans les nouvelles organisations ou dans les nouvelles activités ;
- le maintien des CHS CT de proximité et l'élargissement de leurs prérogatives,
- le respect des droits et expressions des personnels et ceux en matière de congés, d'ASA familiales, le paiement intégral des heures supplémentaires ..., le respect des libertés syndicales.

Les richesses créées à la Poste doivent servir à répondre aux revendications des postiers et au développement du service public postal. **C'est sur ces bases qu'elles appellent l'ensemble du personnel à une journée nationale d'action de grève unitaire le mardi 29 mars 2011 dans les différents métiers de la Poste.** Elles appellent leurs organisations à se réunir et à créer les conditions d'une mobilisation la plus large et la plus massive possible.

Assistance informatique en grève à la DGfIP

La grève lancée par les agents chargé-e-s de l'assistance aux services en charge de la fiscalité des professionnels a été bien suivie le 17 février : **100% sur les trois services d'assistance !** Ils réclamaient des moyens supplémentaires et un autre pilotage de la mission qui tienne mieux compte de leurs conditions de travail. Ils réclamaient aussi que le calendrier de déploiement des applications informatiques se fasse, non pas en fonction d'une date fixée par avance par l'administration et à laquelle elle ne déroge jamais, mais sur la base d'un examen attentif du contenu des applications et de leurs conséquences sur l'activité des services qui les utilisent.

L'exaspération des personnels concernant la politique informatique conduite par la Direction Générale des Finances Publiques, dont les effets négatifs se font sentir dans tous les services et pèsent sur l'ensemble des personnels, sonne comme un désaveu pour la direction qui s'apprête à généraliser ce mode d'organisation pour l'ensemble de l'assistance.

Les propositions de l'administration en la matière dans le cadre de la fusion, combattues par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires depuis plus de deux ans, seront à l'ordre du jour du prochain groupe de travail informatique programmé pour le 8 mars 2011. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires continuera d'y porter les revendications des personnels tant de la sphère informatique qu'administrative.

Les employeurs de la Sécu reculent, mais trop peu

La manifestation nationale unitaire du 16 février a obligé **l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale à abandonner son projet de suppression du 14^e mois.** Mais bien des revendications demeurent, sur les salaires, les conditions de travail, l'arrêt des restructurations, le service public proposé aux usagers. SUD Protection sociale a proposé d'organiser, dans l'unité, la poursuite de la mobilisation dans la perspective des prochaines séances de négociation.

Le secteur de la Justice demeure mobilisé

Le Garde des Sceaux a remis aux organisations syndicales de magistrats et de personnels pénitentiaires, les rapports d'inspection consécutifs au crime commis à Pornic le mois dernier. Ces rapports confirment le manque de moyens des services judiciaires et pénitentiaires en charge de l'application des peines, déjà signalé depuis plusieurs mois aux hiérarchies respectives. En dépit de ce constat, le Ministre a annoncé qu'il entendait diligenter des procédures disciplinaires à l'encontre de certains cadres pénitentiaires.

Toutes les organisations du collectif sont solidaires des directeurs d'insertion et de probation et des directeurs des services pénitentiaires, estimant que les manques de moyens des différents services ne peuvent leur être imputés. Elles sont scandalisées par le fait que l'Administration Pénitentiaire et le Ministère aient longuement laissé les personnels d'insertion et de probation de Nantes se débrouiller avec 130 personnes à suivre par agent. Elles dénoncent la décision du ministre et du directeur de l'Administration Pénitentiaire d'exiger l'affectation nominative immédiate de l'ensemble des dossiers qui va encore aggraver la charge de travail des personnels dont la moyenne nationale se situe d'ores et déjà à 108 personnes suivies par personnel d'insertion et de probation.

Le ministre a annoncé des mesures qui s'apparentent à des expédients :

- recrutement de 400 vacataires dans les greffes (personnels à statut précaire, sans formation, appelés à avoir accès à des données confidentielles)
- rappel de personnels judiciaires et pénitentiaires en retraite et augmentation du nombre des juges de proximité et d'assistants de Justice (dépourvus d'expérience en matière d'application des peines, et qui aujourd'hui sont des personnels mal rémunérés, qui plus est avec retard)

Ainsi, une nouvelle fois, le Ministère de la Justice n'assume pas ses responsabilités, en cherchant à tout prix des boucs-émissaires et en donnant des réponses dérisoires en termes de moyens. **A la place de ces réponses à court terme, les présentes organisations réclament le recrutement de personnels titulaires** afin que les différents services soient en mesure de remplir leurs missions. C'est pourquoi nous, personnels d'insertion et de probation, assistants de service social, éducateurs de la PJJ, greffiers, personnels administratifs et techniques, conseillers prud'hommes, magistrats, juges administratifs, directeurs des services pénitentiaires, surveillants, avocats, restons solidaires et continuons la mobilisation pour disposer des moyens de rendre, pour chaque justiciable et à chaque étape de la procédure une Justice de qualité.

Alors que le Président de la République et le gouvernement n'avaient de cesse d'expliquer que les français ne pouvaient ni comprendre ni soutenir notre mouvement, nous avons démontré que notre mobilisation visait à l'amélioration du service public, dans l'intérêt des justiciables, des victimes et des citoyens. Nous invitons les greffiers, les personnels pénitentiaires, les magistrats et tous les autres personnels à envisager en Assemblées Générales les modalités d'actions permettant la poursuite du mouvement. Nous appelons notamment à :

- établir, avant la fin du mois de mars, service par service, juridiction par juridiction, un état des lieux des difficultés, des dysfonctionnements, de la charge de travail et des moyens à engager pour y faire face ;
- inviter les parlementaires, élus locaux, médias et citoyens à venir constater la réalité de nos difficultés ;
- multiplier toutes initiatives permettant de maintenir et d'amplifier la mobilisation ;
- appliquer strictement la circulaire Lebranchu relative au temps de travail et à la durée des audiences, exiger la présence de greffiers à chaque audience, renvoyer en collégialité les affaires complexes.

Les organisations signataires exigent d'être toutes reçues et ensemble pour discuter d'une approche globale du service public de la Justice. Elles refusent de participer à une concertation qui n'en a que le nom, et exigent des réponses sérieuses en termes de moyens humains et financiers. Elles ne tolèrent pas que les pouvoirs publics, Président de la République et Ministre de la Justice en tête, s'obstinent à nier la gravité de la situation de la Justice française. **Les organisations appellent à une manifestation nationale unitaire le 29 mars à Paris et invitent tous les citoyens à les rejoindre.**

Quand l'INSEE jette les salarié-e-s...

SUD, CGT et FO s'insurgent contre la non-reconduction des détachements de certains collègues actuellement en poste dans divers établissements de l'institut. En provenance d'autres services ministériels ou de collectivités locales, ils avaient répondu à des offres d'emplois vacants. Leur détachement à l'Insee devait à terme être suivi d'une reconduction ou d'une intégration définitive au sein de l'Insee. **Certains d'entre eux viennent pourtant d'être avertis que l'Insee « ne pouvait les garder » pour des raisons financières.** Ils sont invités à repartir dans leurs anciennes fonctions, parfois à l'autre bout de la France, dans des postes qui souvent n'existent plus ! Les syndicats SUD, CGT, FO s'opposent à cette décision inacceptable, et le ferons savoir le 1^{er} mars à l'occasion d'une réunion organisée à Paris avec la direction de l'Insee.

